

pas d'abord de quoi il est question quand on répond à son appel, puis il se plaint de n'avoir plus de souffle parce qu'on le prend à la gorge.

Dans la matinée du surlendemain, continuation ou reprise du délire, comme si le temps d'arrêt n'avait pas existé. « Il y a eu beaucoup de monde caché, me dit-il, de la poussière et de la fumée. J'ai senti la veine droite qui se gonflait ; j'ai pensé : Mais c'est de l'arsenic. Ils m'en ont jeté toute la nuit sur la nuque et sur les cheveux. Quand ils ont vu que ça ne réussissait pas, ils ont cessé ; je ne sais si c'est l'effet de l'arsenic, mais j'ai envie de pisser tout le temps. Ce sont des hommes, des petits hommes qu'on met autour des cellules ; je ne les ai pas bien vus, mais je suis sûr qu'ils y sont. »

Dans les deux observations qui vont suivre, je n'ai pas été renseigné sur la période initiale et n'ai pu assister qu'à la phase active de la crise. Le vagabondage intellectuel est si tumultueux, si mobile, si analogue aux rêves maladifs, qu'il m'a paru intéressant de les rapporter.

Le premier malade est désordonné au suprême degré, mais exempt de terreurs ; le second semble sous le coup d'un cauchemar.

V..., commis en vins, 28 ans, bien portant. Excès de boisson répétés depuis quelques jours avec des camarades. Je transcris mot à mot son récit :

« Voici comme ça s'est passé : Je me trouve place de la Bastille, au café Ouvrier ; on plaisante, je fais une tournée, j'avais donné le petit chien. Je dis : J'aime mieux payer ; on dirait que je suis un voleur.

« Je fais un tour dans le faubourg. Il y avait une personne : c'est une tante. On dit : C'est une tante, je vais le retourner. Il vient un gros qui me fait des singeries ; je me vois entouré de 58 personnes, on me ferme la porte chez M. Ouvrier, puis on me f... une poignée de m... sur la figure. Je me dis : Ils me font des misères. Je rentre et je me couche ; ils m'avaient fichu le trac ; je me relève, j'en rencontre un qui, dit-il, a trouvé un

chien ; ça doit être un chien de bonne maison. Je dis : Je l'ai trouvé aux Batignolles. Il rentre à la maison, il aboie ; on dit : Il est enragé. Je demande qu'on le mette en fourrière. Le commis me dit : Il ne faut plus fréquenter ce marchand de vins.

« Il y a un petit chemin ; je passe rue Charenton, je m'en vais, il me vient quelque chose. Je me dis : Ne passons pas par là. Il y a une femme qui était assise ; je lui dis : Prêtez-moi votre mouchoir, que je m'essuie. M. Maillard dit : C'est ma tante. Il y avait un petit oiseau sur la cheminée ; on me demande de quelle espèce il est ; nous descendons, je lui dis bonjour et il me vient là d'avoir pas peur. Je cours, je rentre chez M. Bardinnet, je lui avais promis 100 francs ; je rentre à l'hôtel ; je dis : Y a-t-il à coucher ? Il y avait une femme dans la chambre qui dit : Voulez-vous cette chambre ou l'autre ? Je me réveille dans la nuit, je l'ouvre, je me vois encore plein de m... ; je tape partout, je me mets à la croisée ; il passe un fiacre, j'appelle, on ne répond pas ; je vois le feu dans une maison ; je crie : Au feu, bien plus fort. Le marchand se lève ; je lui dis : Le feu est en face, ouvrez. Il dit : Je n'ouvre pas la porte à un fou comme vous. Je casse tout ; j'étais nu-pieds, je marchais dans la m... Je dis : C'est bon.

« Il vient des agents qui disent qu'il crie. Nécessairement ce sont des gens honnêtes. Le marchand de vins descend, il ne peut pas ouvrir, et comme je n'ai pas de lumière, c'est bon. Pour en finir avec les agents, j'entends l'un qui crie : C'est le fils Verrière, il me semble de le connaître, je suis sûr de mon affaire. On dit : Allez chercher le serrurier. On ouvre la porte et alors, voyant ça, je demande pourquoi on veut m'emporter. »

Le second est également un homme jeune, ouvrier serrurier d'assez bonne conduite. Il a fait, comme il le dit, la rencontre d'une fille, a déserté son travail et s'est mis à courir les cabarets avec elle. C'est donc une forme d'intoxication aiguë ou rapide, dans les deux cas. On ne retrouverait pas le même aspect du délire chez un individu soumis à une intoxication lente et déjà sous le coup de l'alcoolisme chronique, latent lorsque l'attaque décisive éclate.

F..., 33 ans, arrêté courant dans la rue et ayant déclaré au poste de police qu'il s'agissait d'un crime. Nuit sans sommeil à l'infirmerie (mars 1879) ; le lendemain matin, il est couvert de sueur, tremblant et quelque peu furieux. Voici son récit en propres termes :

« Il y a une fille que j'ai connue, elle ne savait pas où aller, je l'ai prise à la fin de janvier. Elle est partie après le mardi gras sans dispute. Samedi j'ai touché mon argent, j'ai passé la nuit aux Halles, il était trop tard pour chercher une chambre.

« Je lui ai dit : Va louer une chambre. J'avais deux porte-monnaie : celui que j'ai encore où je mets la monnaie ; j'avais 100 francs dans l'autre pour payer Baratte et la soupe à l'oignon. Quand je me suis réveillé rue Saint-Jacques, j'étais comme un fou, j'ai continué à boire, j'ai mis ma montre au clou.

« Hier soir (il s'interrompt et dit : Je vois du sang. Il pleure, regarde ses mains et ses habits, gémit), il me semble que je l'ai trouvée (il s'examine : Ça doit être son sang), il me semble que je la vois dans la rue, j'ai dû lui donner un coup de couteau. Elle avait une jupe grise, avec un machin violet en laine ; sitôt que je l'ai vue, j'ai vu du sang. J'en vois sur moi. Qu'est-ce que va dire ma mère ? »

Dans d'autres conditions qui répondent à autant de variétés, le rêve délirant perd sa précision et le malade est dominé par une somnolence dont il a conscience. Un d'eux me disait : « Je suis troublé le jour et la nuit par l'ennui mental, c'est un je ne sais quoi où se mêlent des peurs et des affaires de travail, on me poursuit sans me poursuivre. » Admis à l'infirmerie, il n'avait à son service que de vagues souvenirs, disait arriver de voyage pour enterrer un enfant, demandait à voir sa femme qui devait être là à côté, mais sans instances. « Je resterai, ajoutait-il, deux ou trois jours ici, après je retournerai à Paris. »

Sa physionomie était hébétée, ses yeux s'ouvraient incomplètement et ce qu'il disait de ses persécutions s'appliquait aussi à son regard : il regardait sans regarder.

J'ai revu depuis le malade guéri ; il ne s'agissait pas d'un état permanent d'abrutissement alcoolique : c'était une crise survenue, il est vrai, chez un homme qui s'était plaint de fréquents étourdissements, de diplopie par rares intervalles et qui avait été deux fois frappé de perte de connaissance. Il en était d'ailleurs à sa première attaque de delirium tremens.

G..., 48 ans, a commis une tentative de suicide à deux, en se jetant dans le canal, avec sa maîtresse, deux ans avant l'examen.

Il y a un mois, il est pris, pendant la nuit, d'un ébranlement dans l'oreille qui le réveille en sursaut ; au même instant l'idée qu'il va être arrêté lui vient à l'esprit et ne le quitte plus. Hallucinations visuelles confuses ; il lui passe devant les yeux cinquante objets qu'il ne peut pas discerner. Il voit des gens dans la rue qui font des gestes menaçants, et il se sauve.

Viennent ensuite les interprétations brèves, vagues, qu'il énonce sans y attacher d'autre intérêt. Probablement on le prend pour un communard ; on aura fait de faux papiers, un marchand de vin est dans l'affaire et l'a dénoncé, etc. Le délire survenu brusquement se continue flottant, sans se systématiser. Les agissements du malade sont conformes à l'indécision de son intelligence. Il erre dans les rues, n'est point agressif et roule jour et nuit dans les mêmes localités. Interrogé, il répond passivement et le meilleur terme à employer pour exprimer son allure serait de dire qu'il n'est ni endormi ni éveillé.

Je ne voudrais pas prolonger outre mesure ce catalogue déjà trop long, bien que je n'aie détaché de chaque observation que le seul point qu'il m'importait de mettre en lumière ; je crois cependant utile d'y adjoindre, et ce sera le dernier, le fait qu'on va lire.

Le nommé L..., afficheur, est soigné par un médecin de son quartier pour des insomnies persistantes. De l'opium est prescrit sans succès, on a recours deux soirs de suite à des injections de morphine qui déterminent un sommeil prolongé et

laissent dans la journée un assoupissement; le troisième soir, injection à même dose, mais vers 3 heures du matin il se réveille en sursaut. Il est notoirement et de son aveu un ivrogne, et la veille, il a commis un excès exceptionnel de boisson.

Lui-même raconte le lendemain son histoire. Je l'ai revu depuis; c'est un bavard, beau diseur de cabarets et qui d'ailleurs ne manque pas de vivacité d'esprit. Pendant son récit la parole est lourde, embarrassée, l'articulation bredouillée par intervalle. Il se plaint de lourdeur de tête et est du nombre des malades qu'on réveille le plus aisément en remettant, pour ainsi dire, leur raison sur ses pieds.

« Je dormais tranquillement, je suis tout étonné de me réveiller avec les fantômes que produit la morphine; j'avais mangé la soupe chez Jeannot, il y avait une assiette exprès pour moi avec de la morphine, je l'ai mangée; il paraît que ça ne se sent pas dans la nourriture.

« La chambre était remplie de fantômes, je prends une tringle pour taper dessus, ils s'évanouissaient; je sors avec ma chandelle; en marchant ça faisait des effets fantasmagoriques; partout où je passais avec la chandelle l'effet se produisait. Mon beau-frère dit: Ça n'est rien. Mais c'est égal, on pourrait l'employer à la science, et en le montrant dans une voiture. »

A ce moment il est véritablement fatigué; pour prendre le mot populaire, il a les allures de l'homme qui tombe de sommeil; je le laisse s'endormir sur sa chaise et ne le réveille qu'avec peine au bout d'une demi-heure.

Engagé à reprendre son histoire, il hésite, se demande où il en était et finit par repartir: « Ah! oui, c'était gentil; ma nièce rentre et personne ne veut plus m'ouvrir; alors une partie de la société vient, une lutte s'engage dans le jardin, on casse tout. Voilà Jeannot qui dit: Il faut l'assassiner. Je me sauve sur l'avenue d'Italie, on me mène chez le commissaire.

« On me met dedans, au poste des Carrières qui est assez compliqué. Je demande de l'eau à force parce que ça me brûle; il passe une voix qui dit: Filez, ouvrez. D'autres avaient l'air de

dire: On va l'assassiner. Le cerveau me pétait, je voyais la lumière au travers des planches.

« Ils ont des cris d'oiseaux, des échelles, ils dérobent tout le treizième arrondissement. Il y a au poste une pince qu'ils lèvent, je ne sais pas ce que c'est que cette bande-là, » etc.

Nuit suivante relativement bonne, obtusion. Guéri le surlendemain assez pour retourner chez lui, pas assez pour renoncer à ses habitudes.

La combinaison d'un morphinisme passager avec l'alcoolisme en voie de préparation et qui monte à la hauteur d'une crise, présente ici quelques particularités: je n'en signalerai qu'une; l'endormissement au cours de l'entretien, que je n'ai jamais vu ailleurs, et une dose persistante de raison plus considérable que d'usage. Il a même des mots: « On m'accuse, me disait-il, d'avoir du papier chez moi, je suis afficheur et je ne peux pas avoir de la ferraille.

II

Étant admises la continuité du rêve et du délire, leur identité en ce qui concerne les conceptions délirantes prédominantes, il convient de rechercher les rapports que le délire alcoolique, même éveillé, entretient avec le rêve, tel que celui-ci se comporte en dehors de toute atteinte d'alcoolisme.

C'est en vue de fournir quelques matériaux à ce parallèle que j'ai commencé par établir, en esquissant quelques caractères du rêve, un petit nombre de propositions destinées à trouver ici leur application.

D'abord, le rêve porte non pas essentiellement, mais exclusivement sur les hallucinations visuelles. Les autres phénomènes, réputés hallucinatoires, ne méritent pas ce nom. Dans les cas où le trouble de la vue est très accentué, il absorbe non seulement l'attention, mais l'esprit d'invention du malade.

Exemple: T..., 88 ans, vertigineux, est sujet à de fréquentes

céphalalgies qu'il appelle des migraines et qui n'en sont pas. « J'étais, dit-il, dans la rue, je ne sais pas si c'était une vision, mais je voyais dans les lanternes des polichinelles, des têtes comme à Séraphin.

« J'en voyais de très nets, on distinguait bien qu'ils vous attiraient ou vous faisaient signe de vous en aller; je n'ai pas pu comprendre, j'ai eu peur : sur mon chapeau on faisait comme un reflet d'électricité; les passants en étaient étonnés, j'ai retiré mon chapeau, il sentait le roussi. »

La première partie de la nuit où le malade erre par la ville se passe ainsi à poursuivre les réverbères ou plutôt à être poursuivi par eux. Vers le matin, le délire se modifie, les gens qui passent, des enfants, des physiciens, avaient voulu faire une plaisanterie trop prolongée; ce n'était pas bien. Il avait le cerveau vide, mal à la tête et mal aux yeux. Affolé, il entre dans un poste de police solliciter la protection des agents contre les inconnus. Quatre jours après il était guéri.

F..., tapissier, très intoxiqué, tremblement de tout le corps, brouillard persistant devant les yeux.

« Je m'étais endormi vers 8 heures du soir; à une heure ou deux je me réveille; je voyais comme des espèces de spectres vivants qui venaient sur vous. Cela formait comme une lumière qui se projetait sur le carré, ça représentait des personnages : trois hommes dont les bras avaient l'air de m'arrêter. C'était plutôt en ombre qu'en couleur, comme de la fumée; on apercevait une flamme par la serrure », etc.

Je laisse à titre de simple mention les visions sombres, les animaux, les fantoches, etc., aussi communs durant le sommeil que pendant le jour.

Les prétendues hallucinations auditives se réduisent aux impressions les plus confuses. L'un jette sa pantoufle contre des enfants vêtus en Espagnols qui roulent autour de sa glace et entend crier : Mort ! L'autre entend crocheter sa porte, il enfonce un clou pour les gêner; pendant ce temps les voleurs entraient par la fenêtre, une voix a dit : Plus haut. Ça devait

être le voisin du dessous. Celui-ci s'irrite du bruit que fait le vent en soulevant le papier collé sur les murs de sa chambre. Celui-là, traversant la nuit le bois de Vincennes, est suivi par une légion de rats, mais, comme il le dit, pas des rats naturels, et en même temps un moineau le suit de branche en branche et chante psit, psit.

Parmi les animaux en si grand nombre qui assiègent l'alcoolique ne figurent pas les bêtes qui aboient, hurlent, hennissent : ce sont toujours des animaux muets, tout au plus un pinson ou un moineau jette une note aigre au milieu du silence.

Sont-ce là, pour qui sait leur exigeante insistance, des hallucinations vraies de l'ouïe ?

Cependant l'alcoolique du type persécuté entretient des conversations; mais on lui parle peu, tandis qu'il répond beaucoup.

Les prétendues phrases presque interjectives qui arrivent à son oreille concordent toujours avec un fait visuel. Ils sont entrés dans la chambre, ils tenaient des poignards et ils ont dit : Tuons-le. Il s'est précipité sur sa maîtresse, il lui a porté sept coups de couteau dans le cœur, elle a poussé un cri étouffé et elle est morte.

Jamais une hallucination auditive ne devance la visuelle, comme : « Ils m'en voulaient depuis longtemps, ils m'accusaient d'avoir formé un complot avec leurs concurrents; ils me répétaient jour et nuit par des voix : Tu le payeras cher, fais tes préparatifs, ton affaire sera bonne. Je craignais à chaque instant un malheur. La nuit dernière ils sont montés par la fenêtre », etc. Cette inversion n'existe pas et d'ailleurs, s'il est rare que l'hallucination de la vue se combine avec celle de l'ouïe, il est contraire à l'expérience que l'hallucination de l'ouïe engendre celle de la vue, dans n'importe quelle espèce de rêve ou de folie.

L'alcoolique est, à l'égal de tout rêveur, en mouvement incessant, physique et moral, pendant la crise. Ses récits sont longs, mais composés de phrases saccadées, sans lien logique. Des faits et pas de réflexions, encore moins d'étonnement et de